



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maternités

Question écrite n° 21444

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les conditions d'application de la loi sur les 35 heures dans les maternités à la lumière de la nécessité du service.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21444

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2003, page 5343